

BACCALAUREAT STD2A

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUES



Les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

Spécificités de la série

- Les enseignements technologiques développent chez l'élève des compétences d'analyse, de conception, de création et de communication propres au design ainsi qu'aux métiers d'art. Ils s'appuient notamment sur des démarches expérimentales.
- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.
- Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.
- Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

ENSEIGNEMENTS

<u>TRONC COMMUN</u>	Français en 1ère, Philosophie en Tle - Histoire-Géographie - Langues Vivantes A et B - Mathématiques - Enseignement Moral et Civique (EMC) - Éducation Physique et Sportive (EPS)
<u>3 SPECIALITES EN PREMIÈRE</u>	• Physique-chimie. Deux thématiques sont proposées dans cet enseignement de spécialité : connaître et transformer les matériaux ; voir et faire voir des objets. Les élèves étudient les propriétés physiques des matériaux, ainsi que la lumière. • Outils et langages numériques. Les élèves étudient la modélisation en 3 dimensions, l'interactivité, la publication numérique ou encore les langages de programmation. Ils appréhendent les enjeux du numérique dans leur future activité de création. • Design et métiers d'art. L'objectif de cet enseignement est de permettre aux élèves d'acquérir une solide culture (histoire des techniques, des évolutions technologiques et de la création artistique, savoirs scientifiques, économiques ou artistiques, entre autres).
<u>2 SPECIALITES EN TERMINALE</u>	• Analyse et méthodes en design. L'objectif de cet enseignement vise l'acquisition de compétences analytiques et argumentatives propres au design et aux métiers d'art. • Conception et création en design et métiers d'art. L'objectif de cet enseignement est de confirmer les démarches de projet et de recherche, de développement et de réalisation en design et métiers d'art. Il permet l'acquisition de compétences expérimentales et pratiques et de confirmer des orientations vers certains domaines du design ou des métiers d'art plus spécifique, ceci afin de préparer les choix post-bac des futurs bacheliers.

LES ÉPREUVES DU BAC

LE CONTRÔLE CONTINU 40% de la note sur les 2 années du BAC	LES ÉPREUVES
• Histoire-Géographie • Enseignement moral et civique (EMC) • Langues Vivantes A (LVA) • Langues Vivantes B (LVB) • Mathématiques • EPS • Physique-Chimie pour la santé	• Français anticipé de Première (coef 5 pour l'écrit, coef 5 pour l'oral) • Philosophie (coef 4) • Analyse et méthodes en design (coef 16) • Conception et création en design et métiers d'art (coef 16) • Grand Oral (coef 14)

ETABLISSEMENTS

ARDECHE (07)

Lycée polyvalent Astier – Aubenas (Public)

DRÔME (26)

Lycée Technologique Montplaisir – Valence (Privé sous contrat)

ISERE (38)

Lycée Polyvalent André Argouges – Grenoble

Lycée polyvalent Leonard de Vinci - Villefontaine

POURSUITE D'ÉTUDES

Les bacheliers STD2A accèdent au DN MADE (diplôme national des métiers d'art et de design), en 3 ans, qui permet une poursuite d'études en master (bac + 5).

Ils peuvent également tenter d'entrer dans une école d'art, publique ou privée. En musique et en danse, ce sont les conservatoires qui font référence. Deux cursus coexistent, l'un au niveau national, l'autre régional. Les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon forment des professionnels de très haut niveau. Le conservatoire de Paris forme au DNSP de comédien. L'accès se fait sur un concours d'entrée très sélectif.

Plus nombreux et donc plus accessibles, les conservatoires à rayonnement régional (CRR) et départemental (CRD), permettent de préparer un diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP) en musique, en danse ou en art dramatique, ou un diplôme d'études musicales (DEM) et un diplôme d'études chorégraphiques (DEC) ou un diplôme d'études théâtrales (DET) et de poursuivre ensuite, dans certains CRR, par un diplôme national supérieur professionnel.

Certains conservatoires assurent la préparation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de danse, ainsi qu'aux diplômes d'État de professeur de musique ou de danse. Là aussi, la concurrence est rude. Seuls les meilleurs instrumentistes, danseurs et chorégraphes trouveront leur place dans les orchestres symphoniques ou les compagnies de ballet.

En Théâtre : Le DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel) se prépare en 3 ans au sein d'un Conservatoire, d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. Cette formation peut être suivie après l'obtention du DET (Diplôme d'Etudes Théâtrales) ou du DNOP (Diplôme National d'Orientation Professionnelle) d'art dramatique à la Cité

des Arts de Montpellier. Le DNSP de comédien (DNSPC) est proposé dans trois écoles supérieures d'art dramatique pour la spécialité « auteur dramatique » et dans une dizaine d'écoles pour la spécialité « comédien ». La spécialité « auteur-marionnettiste » se prépare à l'ES- NAM (Ecole Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette) de Charleville-Mézières.

Le DE (Diplôme d'Etat) de professeur de théâtre se prépare dans les Pôles supérieurs d'enseignement artistique et dans les écoles supérieures d'art dramatique.

La Licence « Arts du spectacle » se prépare en 3 ans à l'université

La Licence Professionnelle GePSAC « Gestion de projets et structures artistiques et culturels », accessible après l'obtention du diplôme de niveau bac+2 ou à la suite de deux années de licence, se prépare en 1 an et se décline en plusieurs spécialités. Par exemple, la spécialité « arts vivants » proposée par l'Université de Bourgogne, ou encore la spécialité « musique et spectacle vivant » proposée par l'Université Savoie-Mont-Blanc.

L'université prépare quant à elle aux métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle ou de la gestion de l'art. Pas aux carrières d'artistes-interprètes mais des partenariats existent entre les Universités et les établissements préparant aux diplômes nationaux (DNSP notamment).

Les licences générales (bac+3) et les masters (bac+5) spécialisés dans la musique ou la danse relèvent en général du domaine des arts. **Exemples : Licence arts du spectacle – danse / Licence arts du spectacle : théâtre et danse.**

Souvent organisés en liaison avec un conservatoire, ils attirent un grand nombre d'étudiants. Pour éviter toute déconvenue, mieux vaut se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes d'études.

Les formations en danse sont rares à l'université. Seules trois d'entre elles proposent des licences : Nice, Paris 8, Lille 3 (musique et danse). Nice exige un niveau attesté par le conservatoire à rayonnement régional ; Paris 8 demande un niveau de pratique confirmé en danse classique, contemporaine, hip-hop ou jazz.

• **Les DEUST théâtre (bac + 2) : l'Université de Franche-Comté et l'Université d'Aix-en-Provence**

• **Les licences professionnelles autour de la danse, du cirque ...**

Musique Il existe des licences générales mention musique ou musicologie. La pratique musicale y représente la moitié des enseignements. Des cours plus théoriques portent sur l'histoire de la musique. L'université prépare au master musique qui permet, avec parcours enseignement, de se présenter au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et à l'agrégation dans la spécialité.

Autre possibilité : le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) en 2 ans. On peut aussi y accéder avec une 2e année validée de licence (L2) de musique. Quelques licences professionnelles (bac + 3) en 1 an sont également accessibles. Les spécialités varient selon les facs : gestion et développement des structures musicales au Mans, métiers de la scène lyrique à Nancy...

Autres possibilités : Diplôme national d'orientation professionnelle de danse – Conservatoire à rayonnement départemental (Troyes, La Rochelle, Rennes, Paris, Versailles, Niort, Châtellerauld, Poitiers, Yerres, Meudon, Bobigny, Montreuil, Créteil, Saint-Maur-des-Fossés). Diplôme national supérieur professionnel de danseur - CFA des métiers de la danse, de la voix et du théâtre - R.Hightower Mougins (06), Ecole supérieure de Danse Rosella Hightower Mougins (06), Cannes (06), Ecole nationale supérieure de danse de Marseille (13), Centre national de danse contemporaine Angers (49), Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (69), Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt (75), Ecole de danse de l'Opéra national de Paris Nanterre (92) Option danse.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Ces cursus de l'enseignement supérieur conduisent aux métiers d'assistant designer ou designer mais aussi au professorat.